Chers parents,

Les élèves de CE2 se rendront à la piscine les vendredi matin du 18/09 au 27/11. Ils seront dans l’eau de 9h35 à 10h15. Le transport s’effectuera en car avec un départ vers 8h45.

Les séances ne peuvent avoir lieu que si un parent agréé est présent et ce en raison de l’effectif qui excède 30 élèves. De ce fait, nous vous remercions de répondre au questionnaire ci-dessous pour lundi 7 septembre.

Si vous le souhaitez, vous pouvez passer l’agrément qui se déroule à la piscine de Chartres. Il se déroule de la façon suivante :

Vérification de l’aisance de la personne dans le milieu aquatique ou subaquatique (sauter ou plonger en grande profondeur, nager 25 mètres, rechercher un objet à 1m80 de profondeur). Prévoir une tenue de bain et un bonnet.

Vous trouverez ci-dessous les dates des sessions d’agrément (se présenter 10 minutes avant l’horaire).

**Jeudi 10 septembre à 16h30 et mercredi 16 septembre à 11h30**

Merci à tous pour votre implication

Les enseignantes

- - - - - - - - -- - - - - - -- -- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -- - - - -

Nom et prénom de l’enfant : ……………………………………………………………………………………………………………

Nom, prénom et date de naissance des parents agrées ou souhaitant passer l’agrément : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

⃝ Je suis déjà agréé (année de passation et lieu :…………………………………………………………………………….)

→ J’accompagnerai cette année aux dates suivantes : ………………………………………………………………………

→ Je n’accompagnerai pas cette année.

⃝ Je choisis de passer l’agrément et me propose d’accompagner à la date : aux dates suivante(s) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

⃝ Je choisis de ne pas accompagner.